

Collaboration internationale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses**

Band (Jahr): - **(1993)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les rapports internationaux toujours plus étroits contraint les CFF à faire des efforts particuliers dans ce domaine. Les Réseaux européens sont au début d'une évolution inconnue jusqu'ici quant à sa dynamique, qui influencera durablement les CFF, indépendamment du résultat négatif du scrutin sur l'EEE. La directive 91/440/CE du 29 juillet 1991 et le Livre Blanc sur la politique des transports du 8 juin 1993 ont débloqué la politique européenne en matière de transports. La «réforme du rail» est devenue un sujet prioritaire.

Ladite directive 91/440/CE fixe les quatre plus importants objectifs de la réforme des chemins de fer: indépendance de la gestion, séparation des comptes d'exploitation et de l'infrastructure, entreprises financièrement assainies et libre accès de tiers à l'infrastructure ferroviaire. Le Livre Blanc souhaite un système de transport efficace, et notamment une meilleure intégration des systèmes de transport, la création et la promotion de réseaux transeuropéens, l'harmonisation des conditions concurrentielles, un plus grand respect de l'environnement et une meilleure harmonisation sur le plan technique. Ces objectifs de la politique européenne des transports soulignent la grande importance de la collaboration internationale entre chemins de fer et font apparaître le bien-fondé des efforts de réforme des CFF.

Cette collaboration internationale est l'objectif principal de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), au sein de laquelle les CFF jouent un rôle de premier plan. Ils participent aussi très activement aux travaux de la Communauté

des chemins de fer européens (CCFE). Cet organisme joue un rôle déterminant dans les activités ferroviaires des pays de la CE.

La nécessité de collaborer sur le plan international conduit, par ailleurs, les CFF à intensifier leurs contacts avec les Réseaux limitrophes, comme le montre la création, déjà relevée, de sociétés visant à promouvoir les offres voyageurs internationales (CISALPINO SA, «Groupement d'intérêt économique»). Enfin, les CFF poursuivent leurs efforts en vue d'intégrer à long terme les chemins de fer suisses dans le réseau international. Il s'agit à ce propos des conceptions de l'infrastructure des 25 à 30 prochaines années. Ce processus est dynamique et doit prendre en compte les projets de la Commission de la CE ainsi que des Réseaux limitrophes. L'un des points essentiels est de ne pas limiter inutilement la liberté d'agir des futures générations. Le résultat de ces travaux est constitué de conceptions générales et d'études de faisabilité. En outre, l'on recherche des accords avec les Réseaux limitrophes. La planification de l'infrastructure à long terme distingue trois groupes, soit

- les lignes étrangères aboutissant dans les zones frontalières,
- les lignes du Plateau à vocation internationale,
- les lignes traversant les Alpes.

Remonter la pente à toutes forces:
les CFF entreprennent tout pour que
leur financement reste supportable.

